



Mercredi 18 octobre 2023 - Paris

## Centres dramatiques nationaux : la parité atteinte dans la programmation et les distributions sur la saison 2022-2023

Un an après la signature de la Charte de la parité, l'association des Centres dramatiques nationaux (ACDN) affiche des résultats positifs pour la saison 2022-2023 et alerte sur la nécessité de déployer de nouveaux moyens pour transformer durablement les pratiques du secteur.

En juillet 2022, les directions des 38 théâtres labellisés CDN s'engageaient à la mise en œuvre concrète de la parité entre artistes femmes et hommes en termes de programmation, de budgets alloués ainsi que de jauges offertes aux spectacles.

Un an plus tard, les chiffres de la saison 2022 – 2023 sont en progression par rapport à la saison précédente et affichent une parité atteinte en termes de :

- Programmation : 50,5 % des spectacles à l'affiche des CDN en 2022-2023 étaient mis en scène par des femmes
- Durée de programmation : les spectacles mis en scène par une ou des femme(s), ont été programmés aussi longtemps que ceux mis en scène par un ou des homme(s)
- Distribution et accès à l'emploi : la part des femmes a représenté 51% des interprètes au plateau

Ces chiffres témoignent d'une prise de responsabilité collective du réseau des CDN, qui se mobilise pour la mise en œuvre d'une parité exemplaire depuis « l'Appel pour la parité et la diversité » lancé en 2017.

Si ces résultats très positifs engagent le réseau et constituent une nouvelle feuille de route, au même titre que la charte elle-même, ils ne doivent pas pour autant masquer les inégalités persistantes et la nécessité de poursuivre le travail engagé en déployant de nouveaux moyens :

- Sur la question des textes et de l'écriture tout d'abord : 39% seulement des textes portés au plateau sont écrits par des femmes et le répertoire reste encore très majoritairement masculin (72% des œuvres du répertoire programmées sont mises en scène par des hommes).
- -Concernant les financements, que ce soit pour les moyens alloués aux équipes artistiques accueillies et produites par les CDN (l'étude complète intégrant l'analyse des montants budgétaires alloués dans les CDN aux femmes et hommes à la mise en scène sera diffusée à l'automne 2023) ou les moyens alloués aux femmes directrices de CDN :

Association des Centres dramatiques nationaux

contact@asso-acdn.fr www.asso-acdn.fr









## o Les 5 CDN les plus dotés sont tous dirigés par des hommes encore aujourd'hui o Des 5 CDN les moins bien lotis, 4 sont dirigés par des femmes

Si l'ACDN se félicite de la prise en compte de ces questions par le ministère de la culture et les collectivités territoriales, ce qui a permis une transformation de la représentation du réseau en 10 ans (on comptait 3 directrices de CDN pour 39 directeurs en 2006, 7 en 2009, et on en compte 19 aujourd'hui, dont 16 seules à la direction et 3 au sein de binômes mixtes), elle rappelle que l'évolution concernant les moyens alloués est loin d'avoir suivi la même progression, comme en témoignent encore les dernières nominations.

Enfin, l'ACDN alerte sur l'absence de reconnaissance et de parcours professionnels féminins dans l'institution : pourquoi, dans toute l'histoire du label, n'existe-t-il que deux exemples de femmes nommées à de nouveaux postes de direction à la suite de leur mandat de direction d'un CDN (quand on en dénombre plus de 30 pour des hommes metteurs en scène) ?

La question des parcours professionnels des femmes à la direction des CDN constitue un point de vigilance sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes, et l'ACDN veillera à ce que la récente féminisation du réseau soit accompagnée de la réelle possibilité pour les femmes à capitaliser sur leur expérience de direction afin d'évoluer au sein de l'institution.

Forte de ce constat, l'ACDN s'engage à :

- Continuer de réclamer une parité exemplaire concernant les nominations à la direction de CDN
- Poursuivre et accompagner le travail de transformation des pratiques au sein du réseau concernant la question des moyens alloués aux artistes femmes
- Prolonger le dispositif de veille engagé avec le suivi de la Charte de la parité, en restant vigilante quant à la pertinence des indicateurs mis en place, leur évolution et leur développement possibles.

A ce titre, l'ACDN annonce sa collaboration pour les trois prochaines années avec une doctorante en sciences de l'information et de la communication, Inès Picaud Larrandart, dont le projet de recherche, rattaché au Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI) de l'université Paris 8, portera sur les questions de diversité et de parité au sein du réseau des CDN.

En engageant un travail de réflexivité et d'analyse des parcours des directeur.ices de CDN, en se dotant d'un outil spécifique d'observation du label, l'ACDN entend souligner la nécessité de faire évoluer les mécanismes de « plafond de verre » et de moindre reconnaissance institutionnelle dans les carrières féminines.





